

COULIBALY Fatoumata
Docteure en Géographie
Université de Rouen (France)

DIABY M'Paly
Salarié, Industrie
Rouen (France)

LE MALI ET LA DEMOCRATIE : L'ILLUSION CONTINUE

Les élections de 2013 ont relancé le nouveau Mali démocratique sur la scène internationale. Les élections présidentielles qui se sont déroulées de manière démocratique ont souligné la « bonne gouvernance » d'un Etat qui semble cumuler les motifs de satisfaction. Néanmoins, d'autres aspects viennent ternir une image trop idéalisée comme le chômage et la précarité (logement, accès à l'eau potable, accès à la santé, à l'éducation etc) qui touche une large part de la population, en particulier dans les villes, restent une préoccupation majeure. La nouvelle vague de démocratisation au Mali va de pair avec celui d'une construction nationale qui permet le dépassement des clivages nord-sud, régionaux et/ou religieux qui n'est pas aussi prégnants au Mali. Nous reviendrons sur le contexte politique du Mali depuis la période coloniale jusqu'à nos jours, avant de souligner les éléments fragilisant cette démocratie. Pendant la période coloniale (1945-1960), l'apprentissage des règles politiques et de la décolonisation étaient au rendez-vous : l'instauration du multipartisme, la liberté de la presse.

Depuis les années 1960, le rôle de la ville de Bamako était déterminant parce qu'ayant abrité le congrès constitutif du Rassemblement Démocratique Africain. La ville sera à plusieurs reprises le lieu de rencontre des hommes politiques africains engagés dans le processus de décolonisation de l'Afrique. En replaçant la ville de Bamako comme configuration particulière de la société et du coup comme société urbaine, nous pouvons repartir sur des bases plus claires pour analyser les enjeux politiques que l'idée même de la ville comporte. A défaut d'une réelle structure politique, Bamako est un territoire qui façonne les élites démocratiques. Un territoire considéré comme le lieu de vie des catégories sociales hétérogènes qui font émerger l'informel, la dualité administrative entre la ville de Bamako et les autres villes secondaires (régions) s'accompagne ainsi d'une opposition sociale.

1. L'historicité de la politisation au Mali

C'est à partir de 1946, que partis politiques, syndicats, associations culturelles et sociales vont progressivement quadriller le Soudan (Mali actuel). Ceci va l'amener à s'ouvrir de façon consciente et ordonnée à l'exercice de contrepoids au tout-puissant pouvoir colonial. Entre 1946 et 1956, deux partis politiques vont marquer de manière durable la vision des Soudanais du fait politique ; il s'agit du Parti Soudanais Progressiste (PSP) et du Rassemblement Démocratique Africain (RDA). A côté de ces deux grands partis dont il n'est pas dans notre propos ici de faire l'historique, il existait de petites formations politiques locales empreintes de régionalisme, voire même d'ethnisme. Ces petits partis n'eurent guère de succès au Soudan.

Pendant plus d'une décennie 1949-1960, l'idée de fédération puis d'indépendance avait déjà fait son chemin au sein de plusieurs partis implantés dans l'ex-AOF¹. Même le Parti Soudanais Progressiste (PSP) connaîtra une évolution similaire, certes très tardive, avant de se saborder en 1959. Délibérément sélective, on relève que les thèmes mobilisateurs de tous ces partis et syndicats furent l'émancipation sociale, et la lutte contre les excès de l'administration (Bagayogo, 1999, p. 12). En position de force, l'Union Soudanaise du RDA (US-RDA) est une parfaite illustration d'un regroupement politique du type « parti unique ». Faut-il le rappeler, l'US-RDA,

¹ AOF : Afrique Occidentale Française.

section territoriale du grand RDA², s'était progressivement imposée comme le champion du Soudan en 1958. Deux ans après, ce fut l'indépendance qui passa par le court intermède de l'expérience fédéraliste avec le Sénégal. Comment en est-on arrivé à cette réduction du champ politique à un seul parti ?

De 1960 à 1968, l'Union soudanaise RDA (US-RDA³), seul parti représenté à l'Assemblée Nationale, suivi d'une politique de développement économique guidée par les principes du socialisme. Mais le 19 novembre 1968, un groupe de jeune officiers commandés par le général Moussa Traoré mettait brutalement fin à l'expérience politique de l'US-RDA. Alors vint une longue période de « glaciation politique » qui connu deux phases très différenciées : Le comité Militaire de Libération Nationale (CMLN) d'une part qui sera relayé par le régime militaro-civil de l'Union Démocratique du Peuple Malien (UDPM) d'autre part. A partir de 1974 le régime de Moussa Traoré se révèle incapable de faire progresser l'économie, sans compter que, de 1983 à 1985, des sécheresses persistantes entraînèrent des famines. Au même moment, l'État épuisait ses ressources dans un différend frontalier avec le Burkina Faso, qui dégénéra en 1985 en affrontement armé. D'importantes grèves étudiantes et syndicales aggravèrent la situation. Puis l'aspiration démocratique suscita encore plus de mécontentement dans la population bamakoise. En mars 1991⁴, le général Moussa Traoré dû quitter le pouvoir, chassé par un coup d'État. Avec le détour incontournable de la transition, (Bertrand, 1992, p. 9) « la dictature » devait faire place à une gestion politique plus démocratique du pays. Ainsi, prendrait racine au Mali le pluralisme politique.

Installée, la 3ème République venait-elle, à travers le relais de la transition, d'être investie du rôle de continueur, ou plus exactement, de bras légal et légitime du mouvement démocratique dont elle est issue. Car c'est bien un des partis, alliance pour la démocratie au Mali-parti africain pour la solidarité et la justice (l'ADEMA-PASJ), né de l'une des deux plus grandes associations politiques du mouvement démocratique qui remporta les élections de 1992. Après tout, la légitimité historique et la légalité des urnes étaient des points d'appui suffisants pour qu'il n'y ait la moindre dichotomie, ou la moindre antinomie entre les réalisations des attentes du 26 mars 1991, et l'exercice du pouvoir dans un État de droit. Seules restaient la volonté et la capacité politique à

² Le « Rassemblement démocratique africain (RDA) est une ancienne fédération de partis politiques africains fondée à l'issue du congrès de Bamako (18-21 octobre 1946) par Félix Houphouët Boigny, qui deviendra Ministre dans le gouvernement français et le premier président de la République de la Côte d'Ivoire à son indépendance, et Modibo Keita, qui deviendra le premier Président du Mali indépendant. Son affiliation au Parti communiste français (PCF), seul parti politique métropolitain présent à Bamako, provoque l'opposition de nombreux partis territoriaux africains et de nombreuses tracasseries de la part de l'administration coloniale française. Plusieurs partis politiques de l'Afrique, tel que l'UPC (Union des populations du Cameroun) du camerounais Ruben Um Nyole, s'affilieront puis se désapparenteront du RDA en raison de ses choix ultérieurs. »

A l'indépendance du Mali et de la plupart des Etats africains francophones a été construite par la France en accord avec ces leaders du RDA (dans leur composition locale) comme Houphouët Boigny, le Sénégalais Léopold Sédar Senghor etc. Le RDA a pris toute la place dans les Etats car légitime comme partenaire reconnu du colonisateur et ce, d'autant plus facilement que certains des leaders du RDA étaient députés à l'Assemblée nationale française ou même ministre sous la IVe République (Félix Houphouët Boigny par exemple.) Voir à ce propos, Jeune Afrique « la naissance du Rassemblement démocratique africain (RDA) » article publié le 15/10/2007 par Tshitenge Lubabu M.K.

³ Union Soudanaise RDA (US-RDA) était le parti du père fondateur de l'indépendance du Mali. Un régime qui dura 8 ans de 1960 à 1968.

⁴ Mars 1991 constitue une rupture violente dans l'histoire du Mali, et relève aussi d'un genre tout autant nouveau sur le continent. Il s'agit du renversement d'un régime de dictature militaro-civile à partir d'une insurrection populaire, accomplie sur le mode des barricades à laquelle une fraction de l'armée se rallia pour la parachever.

traduire dans les faits, au quotidien, les exigences des deux slogans phares de la révolution à savoir, bâtir du neuf sur les fondations neuves réalisées après la « grande lessive ».

2. La démocratie électorale au Mali ?

La présidentialisation du Mali inaugure la première alternance malienne. Marque-t-elle une nouvelle étape de l'enracinement démocratique malien ? Que pouvons-nous dire sur la démocratie électorale du Mali ? Pour répondre à cette question nous devons faire l'analyse du contenu démocratique des différents régimes politiques maliens. Un constat flagrant commun à tous ces régimes est l'absence d'opposition politique réelle. D'abord le régime de Modibo Keita n'a jamais accepté une quelconque forme d'opposition politique. Et pourtant ce régime a commencé sur les vraies bases d'une démocratie électorale. Mais il s'est vite égaré par manque de vision politique et de développement à l'image du chef du parti au pouvoir US RDA et président de la République. Il a rapidement écrasé toute forme d'opposition pour devenir un régime socialiste sous sa forme la plus dictatoriale, la plus sévère et la plus inhumaine au service d'un seul homme le président du parti et de la république. On retient principalement que son opposant politique le plus en vue Fily Dabo Sissoko a été mis à écart et son parti le PSP a été réduit en poussière.

De 1968 à mars 1991, le général Moussa et ses compagnons ont annoncé la couleur dès leur arrivée, ils ne veulent pas d'opposition de quelle que forme que ce soit. Ils ont pris le pouvoir par les armes et n'avaient aucune ambition et encore moins de vision pour le développement politique et économique du pays. La preuve est que leur ouverture politique du pays n'a consisté qu'à la création d'un parti du peuple. Dans ces conditions toute forme d'opposition politique n'était admise et même interdite par la loi. Alors qu'ont-ils faits les politiciens maliens durant sous ces deux régimes ? Ils ont choisi de subir et les plus "malins" ont suivi le parti unique soit par manque de courage soit par manque d'ambition et de vision pour le développement politique et économique du pays. Ils se sont plu dans ce que j'appelle le clientélisme politique quitte à compromettre l'avenir de la jeunesse et du coup le futur de ce pays.

La fin de ce régime dictatorial et l'instauration du multipartisme ont propulsé Apha Oumar Konaré et son parti l'ADEMA au pouvoir. Lui président de la République et son parti majoritaire à l'assemblée nationale, ne rappellent-t-ils le passé proche de gouvernance du pays ? Au cours de son premier mandat de 5 ans, il y a eu une certaine forme d'opposition politique. Bien que mal organisés, les principaux partis d'opposition étaient dirigés par des personnalités qui ont fortement contribué à la chute de la dictature de Moussa Traoré en mars 1991.

Vers une démocratie participative...

Élu en 1992, Alpha Oumar Konaré fait face aux grands changements de la géopolitique et de l'économie internationale. Il devient le précurseur de ce que l'on appellera « la bonne gouvernance ». La « méthode Konaré » était la valeur de l'exemple, la recherche du consensus, l'association de la société civile à la décision, la promotion des femmes, la décentralisation administrative.

Lors des élections, bien que très intéressés par le multipartisme et les élections au suffrage universel, les électeurs ont boudés les bureaux de vote. Faut-il le rappeler, Alpha Oumar Konaré a été élu président en 1992 avec un taux de participation de l'ordre de 25 % pour une population estimée alors à 11 millions d'habitants⁵. Parce que, pour les uns les discours des candidats et politiciens sont trop loin de leurs préoccupations au quotidien et pour les autres les discours des candidats et politiciens leurs sont inaudibles et donc incompréhensibles.

⁵ Au terme de son premier mandat, Alpha Oumar Konaré est réélu en mai 1997 avec 80% des suffrages exprimés.

Leur participation aux élections présidentielles 1997 a été moins importante encore. Ces élections qui ont été à nouveau emportées par Alpha Oumar Konaré pour 5 ans ont sonné incontestablement la fin d'une démocratie malienne naissante. L'oisillon a été tué dans l'œuf malheureusement pour tous les maliens exceptés les planificateurs et instigateurs de ce retour aux ténèbres des partis uniques et partis du peuple. La faute à qui ? Notre analyse est la suivante. Certaines "fortes" personnalités des partis d'opposition ont cru leur retour arrivé d'être au pouvoir parce qu'ils doivent être récompensés de leur participation à la chute de la dictature. C'est au fur à mesure qu'ils se rendaient compte de la victoire de Alpha Oumar Konaré, ils ont choisi de boycotter tout simplement les élections les uns après les autres. Ils ont cru gagner ainsi la bataille mais c'était sans compter sur la ténacité de Alpha Oumar Konaré qui a organisé et a emporté les élections face à un simulacre et imaginaire parti d'opposition sans doute monté de toutes pièces. Aux élections législatives de 1997, le parti ADEMA est sorti à nouveau largement majoritaire.

En raison du contexte plus que discutable démocratiquement, le Mali a vu apparaître le fameux gouvernement de transition si cher aux politiciens africains pour cacher leur incapacité à respecter les règles démocratiques. Ce type de gouvernement conduit au démantèlement de l'opposition politique et la fin de toute démocratie. Il conduit pour les politiciens à dire nous sommes tous des patriotes travaillons ensemble pour le développement du pays. Il conduit à un autre fléau que j'appelle le clientélisme politique qui fragilise la démocratie, favorise et institue la corruption. Depuis l'avènement de la démocratie au Mali, les politiciens, par manque de vision pour le futur du pays, ont choisi d'instituer le clientélisme politique. Toutes les campagnes électorales consistent à distribuer des sommes d'argent. On se moque des programmes des candidats et eux-mêmes les ne croient guère parce qu'ils savent bien que plus ils distribueront de l'argent plus ils ont de chance de gagner les élections (la loi du plus offrant). Les élections de Amadou Toumani Touré dit (ATT) en 2002 ont fait exploser la pratique de ce système mafieux. Pour rappel, ATT a été élu sans parti politique et ne pouvait qu'agrémenter ce système.

Le Mali est retourné dans son passé anti-démocratique. Tout est fait par un et pour un président qui n'a pas de bord politique, qui désigne et qui nomme qui, il veut. Les partis d'opposition politique ont été abandonnés par leur leader pour un poste de ministre ou de directeur dans l'administration. A partir de là, le clientélisme est devenu la normalité démocratique du Mali et les partis politiques sont envoyés en arrière plan. Ce système adopté par le milieu politique malien est un ennemi pour une démocratie. Il est dangereux et mène les candidats et les électeurs à un jeu qui inhibe toute forme de responsabilisation des uns et des autres. Personne ne sent responsable du devenir de la société de cette manière. A moyen et long termes, personne n'y gagne, en tous les cas pas l'électeur qui n'empêche que quelques billets d'argent pour quelques jours. Il perd tout le reste à savoir son propre développement, celui de sa famille et de la population de sa localité et même du pays. Le candidat ne gagne pas grand chose non plus dans la mesure où il n'a aucune assurance que l'électeur qu'il a payé aille voter encore moins pour lui. Le clientélisme politique favorise la création de groupe à tendance mafieuse juste pour gagner les élections dans des localités où ils ont des convoitises. Il permet à n'importe qui ou à n'importe quel groupe d'individus de gagner les élections sans le moindre programme et sans aucune vision pour la société. Il conviendrait ainsi de mettre en évidence le contexte politique de 2002 dans lequel s'est déroulée cette élection. Ce qui nous renvoie à l'interrogation suivante : pourquoi une coalition autour d'un indépendant ? À quoi rime ce nouvel comportement des partis politiques maliens ? Pourquoi renoncer à présenter un candidat et pourquoi souhaiter l'exclusivité dans les rapports avec ATT ?

3. La présidentialisation de 2007 au Mali

Sur le plan politique, 2007 a été aussi une année électorale dont les résultats devraient permettre soit une consolidation soit une restauration de la démocratie. L'année électorale a-t-elle confirmé cette phase de consolidation démocratique au Mali ? N'a-t-elle pas plutôt révélé de nouveaux défis politiques ? L'engouement pour cette élection reflète un consensus fort des acteurs pour l'option de compétitions pacifiques en vue de l'accès au pouvoir. La société civile a aussi progressé dans le renforcement de la démocratie malienne en participant activement à l'élection. Après cinq ans de gestion consensuelle du pouvoir, en 2007, Amadou Toumani Touré était candidat pour un deuxième mandat. Les partis politiques, malgré leurs contradictions et des querelles passées se retrouvent au sein d'un regroupement politique pour assurer l'alternance. C'est ainsi qu'une large coalition se forma une fois de plus autour du candidat sortant, et sa réélection était appuyée par la coalition de partis politiques, l'ADP (Alliance pour la Démocratie et le Progrès) qui regroupe en son sein quarante-trois (43) partis politiques. À côté de l'ADP, une autre coalition s'était dessinée appelée le FDR (Front pour la Démocratie et la République). D'autres candidats, ne faisant pas partie des deux regroupements de partis politiques, se sont présentés sous l'emblème de leurs partis politiques respectifs⁶ (Camara, 2007, p. 12-13). Ce soutien au candidat Amadou Toumani Touré n'est pas une première, il a été visible bien avant 2007. Aux élections présidentielles de 2002, Amadou Toumani Touré a été soutenu dès le premier tour par plusieurs partis politiques, et c'est le soutien des partis politiques de l'Alliance ESPOIR 2002 au deuxième tour qui a fait la grande différence, et son slogan de campagne en ce temps, « **Retrouvons ce qui nous unis** », c'est à dire le Mali. Nous ne faisons qu'assister à la répétition du même scénario pendant deux élections présidentielles (2002 et 2007). Le rôle principal d'un parti politique n'est-il pas la conquête du pouvoir ? Au regard de ce qui précède, la gestion du pouvoir par le président sortant a été conforme à sa ligne de départ, c'est à dire, d'être au dessus des courants politiques. Pour les deux élections (2002 et 2007), la stratégie du candidat est restée la même. A l'inverse, le Front pour la Démocratie et la République (FDR) fût une coalition hétéroclite sans âme politique, et son seul « credo » était les ambitions personnelles qui guidaient nombre de ses leaders. Aucun projet politique cohérent et crédible, aucune volonté réelle d'affronter le pouvoir et de présenter une alternative à la gestion consensuelle du pouvoir. Bien des dirigeants du FDR étaient jusqu'à la toute dernière minute associés au pouvoir du président sortant. Peut-on être de l'opposition sans en avoir la culture ? Les réalités politiques du Mali confirment bien cette théorie, car la mentalité commune de beaucoup d'hommes politiques est d'être toujours prêts à servir à n'importe quel prix. Dans ce cas, existe t-il vraiment une opposition politique au Mali ? Nous pouvons à partir des constats, parler d'« opposition de façade⁷ » une thèse défendue par beaucoup de démocrates maliens.

4. Le clientélisme politique est-il à la base de l'effondrement du système politique malien ?

De 1992 à 2007, le pluralisme politique a non seulement favorisé un niveau moyen de fragmentation du système de partis, mais aussi une fragmentation de partis politiques qui, confrontés à des querelles internes entre clans, se désagrègent pour donner naissance à d'autres partis. La fragmentation met en péril l'unité et la stabilité du Mali. Toutefois, la relative fragmentation et les coalitions de partis sont loin d'être des moyens d'alternance pacifique. Aux dernières législatives de 2013, les petits partis sans influence se fondent dans de grands partis comme l'ADEMA-PASJ, l'URD et le RPM ou transhument.

⁶ Ces candidats sont, madame Sidibé Aminata Diallo, Mahamadou Maguiraga et, Mariko du parti SADI.

⁷ Pendant le quinquennat du président Amadou Toumani Touré, les partis politiques qui se disent de l'opposition ont participé à sa gestion consensuelle, hormis le SADI de Oumar MARIKO.

La victoire écrasante du camp présidentiel a conduit l'opposition à cette réponse classique, les résultats obtenus sont consécutifs à des fraudes successives et généralisées de la part du pouvoir. Réponse simple qui esquivent ses propres responsabilités dans la déroute qui fût la sienne. Cependant, en période électorale au Mali, les populations deviennent la proie pour les candidats au scrutin. Comment les faibles mobilisations électorales au Mali minent la légitimité des élus locaux ?

Le fonctionnement « néo-patrimonial⁸ » du pouvoir politique au Mali a enfermé les citoyens dans le maillage étroit de relations de dépendance personnelles, communautaires et clientélistes, tout en empruntant les réseaux de la solidarité communautaire. Ce fonctionnement est caractéristique d'une société bloquée, verrouillée par des élites dirigeantes uniquement préoccupées de conserver les bases matérielles et sociales de leurs pratiques ploutocratiques (la ploutocratie désigne le pouvoir des plus riches) qu'elles pérennisaient en pratiquant l'encadrement autoritaire des populations. L'État a été, et est sans doute encore en partie, l'arène où converge et se concentre la richesse dans la rencontre des « grandes familles prédatrices » (bourgeoisie d'Etat, politiciens, dignitaires religieux et militaires, hommes d'affaire) qui s'y confrontent dans des relations alternatives d'alliance (intérêts croisés, alliances matrimoniales, relations clientélistes) et de rivalité pour son contrôle.

Aujourd'hui, alors que les ressources transitent moins par lui que par la société civile, on voit des représentants de ces grandes familles prendre la tête des organisations de la société civile afin de maintenir leur propre chaîne de redistribution clientéliste descendante (assise sociale et fief électoral, clientèle politique régionale et ethnique, ...). C'est donc à la lumière de ce contexte qu'il convient d'analyser les logiques patrimoniales, clientélistes et antidémocratiques qui continuent d'animer les hommes politiques et les élus locaux (maires, conseillers municipaux et députés). L'occasion nous en fut donnée lors de la tenue des élections législatives de 2007 au cours desquelles on a pu s'intéresser en temps réel au jeu des acteurs politiques et faire une étude approfondie des rouages du clientélisme politique. À cette occasion, on a pu constater l'importance considérable des investissements « cérémoniels » dans ces processus et puis la nature clientéliste souvent corrompue du contrat politique entre les citoyens électeurs et les citoyens élus. Or, il paraît que l'échange est consubstantiel à la vie politique comme il l'est à la vie sociale. Il intervient dans la prise de décision, dans l'alliance, dans le conflit. Il constitue le ressort des organisations politiques et des rapports qu'elles entretiennent entre elles ou avec leurs membres. D'ailleurs, une des caractéristiques historiques du système politique malien réside dans la capacité à acquérir des partisans (des parents par alliance, des sujets) et à les conserver comme une sorte de capital social ou politique. Le pouvoir politique au Mali repose donc fondamentalement sur une logique clientéliste. En mettant de côté la dangerosité de ce système, devons-nous se poser la

⁸ Médard J.-F. « L'État patrimonialisé », *Politique africaine*, n° 39, septembre 1990, p. 25-36.

Les notions de patrimonialisme et de néo-patrimonialisme expriment le fait qu'un individu ou un groupe d'individus parvenu à occuper une fonction publique, administrative ou politique, utilise leur position ou leur poste et les attributions qui en découlent, comme s'il les avaient héritées, ou comme si c'étaient les siens propres. Les deux notions renvoient donc à l'appropriation privative des charges, richesses publiques par leurs détenteurs.

De plus, le patrimonialisme renvoie à un mode de domination historique, analysé pour la première fois par Max Weber. Dans l'Etat patrimonial, c'est la référence à la tradition qui confère une légitimité au pouvoir du chef politique et à l'appropriation privative des ressources de l'Etat qu'il fait. Dans l'Etat néo-patrimonial, le détenteur du pouvoir fait le même usage des ressources publiques. Mais il le fait dans le cadre d'un Etat doté de structures légales et formelles modernes. L'administration de cet Etat fait usage du droit écrit, et se réfère à des normes de fonctionnement légales-rationnelles. Ses tenants prétendent souscrire aux idéaux de la construction étatique et nationale et tiennent un discours sur l'intérêt général.

question, peut-il mener tout de même un pays aux développements politiques et économiques. Sans doute il ne favorise aucun développement politique, on vient de le voir. Il réduit la politique aux mensonges dignes des dictatures les plus sombres. Du coup aucun développement économique ne peut être assuré.

Pour ce qui est le cas du Mali, ce système a conduit à la destruction de l'école, du système de santé, de l'administration et de la société civile et donc de l'avenir de la jeunesse et du pays tout entier. Une illustration de cette destruction est le passage sous silence des résultats du bac (baccalauréat) ces deux dernières années.

Pendant que tout le monde se congratule et dit n'importe quoi sur les élections présidentielles de 2013, le 18 juillet le ministère de l'éducation nationale a publié avec "fierté" (plutôt avec mépris) les résultats désastreux du bac 2013 avec les taux de réussite fournis par discipline et par mention dans le tableau ci-dessous (source malijet.com). Avec un taux moyen de réussite de 18.18 %, ce résultat est honteux, pour les enseignants en premier lieu, les responsables de l'enseignement et même pour les parents d'élèves. Il s'agit sans doute du taux le plus faible au monde pour un examen d'entrée à l'université. Le phénomène de la baisse du niveau scolaire ne saurait être lié à un seul paramètre. Un faisceau de facteurs converge vers le cœur du problème. Unaniment, la genèse de la baisse du niveau scolaire remonte à 1968. A cette date, le niveau des élèves/étudiants a commencé à péricliter en raison de plusieurs facteurs favorisés par les circonstances du moment. Le problème est que, l'école n'a pas été adaptée en fonction du temps à l'évolution démographique, à l'évolution socio-économique du pays. Cependant, les bailleurs de fonds ont pendant longtemps boudé les secteurs de l'éducation et de la santé qualifiés à tort d'improductifs : le changement à ce niveau est récent. Un premier nœud donc de l'énigme scolaire serait lié au détournement du centre des préoccupations de l'école vers d'autres secteurs sous l'égide des grandes institutions financières et le second nœud est lié à l'image de marque de l'enseignant lui-même. Mais à juste titre, on pourrait se demander, comment cela peut-il influencer les résultats scolaires ? L'enseignant était (et cela depuis la colonisation) un modèle de la société. Il était un homme dont la parole valait de l'or. Même s'il n'était pas le nombril de la terre, il était associé à toutes les décisions prises au sein de sa commune. Cette position lui conférait une juste consolation, si l'on se réfère à son bas salaire. Le système scolaire régi par la réforme de 1962 et qui demeure la référence, est révolu.

Les velléités de réformes scolaires ou les retouches partielles ça et là ne peuvent constituer un antidote réellement adéquat aux maux scolaires ; c'est à l'ensemble du corps qu'il faut s'en prendre. De novembre 1968 à mars 1991, l'école a été délaissée par le régime militaire qui par jalousie, par peur ou par pur égoïsme à l'égard des jeunes de la nation. Probablement, les dirigeants de l'époque ne voulaient pas dans le pays de jeunes plus instruits qu'eux. De ce fait, ils n'ont jamais voulu créer des universités. Ils ont limité le niveau d'instruction des cadres de l'administration à la maîtrise. Par ailleurs, ils ont détruit tous les systèmes et aides favorisant l'instruction des jeunes sans ressource en supprimant par exemple les internats dans les lycées. Depuis 1991, l'école malienne connaît ce qu'il convient d'appeler des interférences politiques qui lui ont fait maintes fois effleurer le chaos : l'école a été le noyau central du changement politique de ce pays.

	Mali	LL	MTE	MTGC	MTI	SB	SE	SH	M. Pass	M.A. Bien	M. Bien	M.T. Bien
Admis	13508	5133	760	78	69	1409	1347	4712	12525	874	106	3
Pourcentages	100%	38.00%	5.63%	0.58%	0.51%	10.43%	9.97%	34.88%	92.72%	6.47%	0.78%	0.02%

Tableau 1 : Résultats du bac 2013 au Mali

Le clientélisme politique a aussi conduit à l'effondrement du pays comme du jamais vu encore sur la terre. L'opposition politique est nécessaire pour toute forme de démocratie. Il sert à créer et à entretenir des débats contradictoires et à rappeler au pouvoir ses engagements et responsabilités. Il a même cousu la bouche et inhibé le cerveau des intellectuels du pays. Ils sont presque tous réduits à se cacher ou caresser dans le sens des poils du chef politique au politique. Ceci en espérant trouver une place où ils pourraient s'engraisser à leur tour. Ils oublient que seuls les intellectuels peuvent concevoir un système politique qui puisse conduire un pays au développement comme cela a été le cas dans tous les pays développés à travers le monde. La conception de tel système ne peut se faire sans s'opposer un moment ou un autre au pouvoir en place qui constitue par ailleurs une formidable source d'inspiration pour tout intellectuel. Dans le même sens, on peut considérer le cas du Sénégal un pays qui n'a connu que le multipartisme mais qui reste sur le banc des pays pauvres et pays mendiants depuis son indépendance en août 1960. La faute au clientélisme politique. Cité en pays modèle de démocratie en Afrique, le Sénégal a tout de même connu des présidents qui ont "régné" aussi longtemps que des dictateurs. Mais sans jamais pouvoir sortir le pays de son sous-développement malgré ses atouts naturels et ses nombreux intellectuels à l'intérieur et à travers le monde. Les cas de ces 2 pays sont de plus en plus proches à travers la religion dont les responsables se mêlent de plus en plus de politique et profitent du clientélisme pour agrandir leurs influences sur les citoyens désemparés. Rien de plus facile dans les pays avec une population musulmane à plus de 90 %. Peut-on parler d'islamisation politique au Mali ? La campagne présidentielle de 2013 montre un accaparement de l'espace politique par les religieux. Représentant plus de 90% de la population malienne, ils sont importants en termes de mobilisation sociale.

Il faut rappeler de passage, que ce phénomène est ancien et a pris de l'ampleur ces dernières années dans ce territoire. Un des facteurs explicatifs de cette islamisation politique est que le libéralisme économique a beaucoup fragilisé le tissu social, l'Etat malien a perdu de sa légitimité. Pour cela, les religieux en ont récupérée, notamment en s'engageant dans la vie sociale du pays. Actuellement, ils se voient comme médiateur entre la société et l'Etat, et surtout s'estiment le porte-parole des sans voix. En effet, la perversion de la vie politique pousse les religieux à prendre officiellement position dans les campagnes électorales. Aux scrutins présidentiels de juillet 2013, ils se sont engagés et prêchent dans les mosquées en faveur du candidat, Ibrahim Boubacar Keita, sans susciter la moindre opposition au sein de la société malienne. Un tel basculement est cependant complexe : nous nous limiterons à évoquer quelques pistes qui mériteraient d'être soulignées par un travail de terrain systématique. La complexité de l'analyse résulte en partie du rôle ambigu joué par les religieux dans la société malienne pendant les élections. Au regard des résultats électoraux, la ville de Bamako avait jusqu'à présent accordé la victoire à Ibrahim Boubacar Keita (candidat du Rassemblement pour le Mali) aussi bien aux scrutins présidentiels de 2002 qu'en 2007. Ce vote urbain en faveur du parti du "tisserand" se retrouve une fois encore lors des élections présidentielles de 2013 largement majoritaire dans cet espace. On a pu observer un vote clivé, les régions urbaines des villes du Nord, où l'une des rares circonscriptions à n'avoir pas voté en 2013 en faveur du parti au pouvoir. La dominance

religieuse dans la vie politique malienne a pris des dimensions d'un ressentiment plus généralisé à l'égard du RPM. Mais si « le parti présidentiel ne regagne pas très vite la confiance des populations, il risque d'essuyer un sérieux revers en 2017 ». Les facteurs ayant motivé les maliens à voté massivement en 2013 ne sont ici donc ni régionalistes ni ethniques mais plutôt sociaux.

Un autre élément important à analyser dans cette démocratie malienne est la transhumance politique. Elle peut être définie comme le fait de changer de parti politique. Pour la plupart des hommes politiques, la transhumance politique n'a rien de répréhensible au regard des règles qui gouvernent la vie démocratique au Mali. Elle est la manifestation de la liberté reconnue à chaque citoyen de créer un parti, d'adhérer à un parti ou de le quitter. Elle est, par ailleurs, conforme au mandat représentatif qui consacre juridiquement l'indépendance absolue de l'élu à l'égard de ses électeurs et l'irrévocabilité de son mandat. Contrairement au mandat impératif qui fait peser sur l'élu l'obligation d'appliquer les instructions des électeurs ou du parti, le refus étant sanctionné éventuellement par une révocation. Au regard de ces aspects juridiques, la transhumance politique abusive pour ma part freine la démocratie. Par exemple, un leader politique ou un candidat qui ne reçoit plus de retomber financière de son parti décide de changer de couleur politique. Ce qui est malheureusement de plus en plus fréquent de nos jours au Mali.

Au delà de la transhumance politique, des alliances contre nature se forment à la veille des élections majeures au Mali. Elles se nouent entre des mouvements politiques ou entre des formations politiques qui entendent aussi entreprendre leur combat pour « l'alternance » dans une synergie d'actions. Pourtant, ces alliances contre nature suscitent autant d'analyses que d'interrogations au Mali. « Nous assistons tout simplement à la politique-business. Les gens font tout pour rentrer dans des alliances contre nature pour une seule chose : goûter au pouvoir », ou encore, « avec ce système de méli-mélo que sont les alliances parfois contre nature, on ne saura pas exactement ce que pèse réellement chaque parti politique » estime un diplomate en poste à Bamako. Force est de reconnaître qu'il y a eu des alliances contre nature entre les différentes forces politiques aux législatives de 2013 dans ce pays. Celles-ci n'émanent pas dans bien de cas des Etats-majors politiques concentrés à Bamako, mais des bases des partis politiques en lice. On a souvent des difficultés à déterminer les listes des deux grosses pointures, alliance pour la démocratie et le progrès (ADP) puis le front pour la démocratie et la république (FDR) dans plusieurs circonscriptions. Parfois, c'est le Rassemblement pour le Mali (RPM) qui fait liste commune avec le mouvement patriotique pour le renouveau (MPR) ou l'alliance pour la démocratie au Mali (ADEMA) s'allie avec le parti pour la renaissance nationale (PARENA). Cela se comprend aisément dans la mesure où les hostilités politiques entre les partis ne se reflètent pas au niveau de toutes les bases. Il y a aussi certaines réalités locales qui contredisent les choix politiques opérés au sommet des formations politiques. Face à l'émiettement de la représentation, la multiplicité des candidats et des partis, les querelles internes aux formations politiques, le nomadisme des hommes politiques, la vacuité de l'offre politique et la fragilité des structures partisans, l'électeur ne saurait accorder d'importance à l'affiliation fictive des députés et élus locaux, impliquée par la représentation proportionnelle. Dans ces conditions, le seul rempart qui reste à l'électeur, c'est le député ou l'élu local de sa circonscription. « Fils du terroir », il est mieux placé pour connaître et apporter un début de solution aux besoins des populations de sa circonscription ou de son village. Malheureusement ils ne sont pas non plus différents des autres élus locaux.

De manière générale, les alliances contre nature constatées à la veille des élections majeures participent du phénomène de désaffection des urnes. En clair, elles sont perçues par les populations comme de l'opportunisme par l'abandon par l'élu de son électorat, en d'autres termes une trahison, mérite une répression à insérer dans les dispositions pénales de la loi électorale. D'autant qu'elles constituent, en plus, un phénomène dangereux pour la stabilité des majorités

gouvernementales, surtout dans le cas de l'adoption de la proportionnelle qui favorise les petits partis.

De 1992 à 2013, le paysage politique du Mali a connu de nombreux changements. Non seulement, le nombre de partis politiques a cru de façon démesurée mais aussi une nouvelle société civile s'est constituée sur la base d'associations ou de corporations socioprofessionnelles pour défendre leurs intérêts envers l'État. Pour les regroupements qui ont constitué à l'avènement de la démocratie, les structures n'étaient pas homogènes et constituaient plutôt des fronts politiques formés pour la cause. Certains pour des problèmes de leadership et des considérations multiples se fragmentent ; alors des sensibilités politiques naissent et s'érigent en partis. À croire que oui ! À l'évidence, il y a abondance de partis politiques à Bamako. D'une quarantaine de partis légalement déclarés à l'approche des consultations électorales de 1992, le nombre est passé à plus de quatre-vingt au moment des échéances électorales de 2002. Or, en dix-ans, le nombre d'électeurs n'a presque pas varié, passant de 5 233 432 pendant le référendum de janvier 1992 à 5 746 202⁹ au moment des élections présidentielles d'avril 2002. En 2005, on comptait 103 partis politiques soit un parti pour 55.000 électeurs. Si ce ratio reflétait le niveau d'encadrement des électeurs, le Mali, pays économiquement sous-développé, compterait sans doute parmi les pays politiquement développés. Mais la réalité est tout autre, comme nous montre ces extraits, « *Ah, ces sacrés politiciens ! Il est grand temps qu'ils arrêtent leur folklore.* », ou « *Au rythme où vont les choses, nous aurons bientôt autant de partis politiques que de citoyens dans ce pays.* », ou encore « *De nos jours, la création d'un parti politique est la chose la plus facile, car il suffit de convoquer une réunion pour créer le parti et désigner les membres du bureau, ensuite déposer la déclaration au ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales, enfin, nous faire délivrer le fameux récépissé qui nous rendra éligible au financement public des partis politiques.*» (Ali Cissé, 2006). Cette situation chaotique entrave-t-elle le bon fonctionnement de la démocratie à Bamako ?

Conclusion

Ce rapide panorama de la géographie électorale malienne à l'issue des élections permet de mettre en évidence la complexité des déterminants du vote qui associent les facteurs politiques, environnementaux, socio-économiques tout en soulignant l'intérêt d'une analyse géographique attentive aux articulations d'échelles, des blocs suprarégionaux (Nord *versus* Sud). Le caractère exemplaire des élections présidentielles de 2013 qui ont partout forcé l'admiration, le Mali le doit à un accent volontariste mis sur l'unité nationale qui s'est traduit après le putsch par un fort intérêt politique des maliens, et qui aujourd'hui encore nécessite d'être constamment réaffirmé. Le nouveau pouvoir n'a pas droit à l'erreur, car le mécontentement social de classes urbaines paupérisées qui cherchent dans ces élections un moyen de se faire entendre. Faire une analyse de la politique malienne a été un moyen d'explorer d'autres pistes comme le clientélisme politique et l'islamisation politique que ces derniers se structurent à partir du territoire. Cette analyse permet d'alimenter les théories de la science politique concernant le rapport des citoyens ordinaires à la politique. Cependant, l'analyse montre une forme d'appartenance et de trajectoire sociales des maliens. Pour finir, la démocratie malienne semble caractérisée davantage par le vote « d'échange » développé auparavant. Nous nous proposons d'expliquer les différents types de comportements du vote (vote d'échange, vote d'opinion et communautaire). Précisément, comment se matérialise le verdict des urnes dans un contexte de multipartisme morcelé ?

Au Mali, en absence d'appartenance ethnique et tribale, les liens de voisinage demeure un indicateur important si on se réfère aux dernières consultations électorales. Néanmoins, le vote

⁹ Ali CISSE, 2006, « Mali : une démocratie à refonder », p. 47.

d'échange ou « l'achat de conscience » continu d'être le vécu des élections maliennes. L'électeur malien, est positionné comme un « agent » économique dans la plupart des cas, il vend son suffrage à la personne qui paye le plus. Généralement vu comme absolue, la pratique électorale au Mali mérite d'être corrigée dans le sens d'adopter une véritable culture politique. Il devient alors possible de formuler de nouvelles hypothèses sur la « démocratie procédurale » (éthique de responsabilité) au Mali, à un moment où beaucoup de discours y compris au sein de la recherche concourent à discréditer la pratique électorale comme élément de légitimation des gouvernants. Même s'il est souvent présenté par les acteurs politiques comme une pratique éculée, anachronique (Briquet, Sawicki, 1998), il ne s'en perpétue pas moins dans les pratiques quotidiennes des élus.

Les maliens ont la capacité de mettre fin à ces pratiques anti-démocratiques et à tendance mafieuse afin d'avoir un système politique à l'image de la société et approprié compte tenu de l'urgence pour le développement humain dans leur pays (M'Paly Diaby, 2013). Mais pour y parvenir ils doivent absolument se poser les bonnes questions. Pour cela, ils doivent savoir et être conscients que leur pays est parmi les 5 pays les moins développés sur la terre. Par conséquent, ils se trouvent parmi les 5 populations de la terre les plus pauvres, les moins instruites, les moins formées et les plus mal soignées. Ils doivent, au moins, se poser la question essentielle suivante. Quel avenir veulent-ils pour les générations futures de leur pays. C'est ensemble qu'ils, les citoyens de la société civile, les politiques et les intellectuels, pourront répondre à cette question.

Réflexions

Pour mettre fin au système mafieux dénoncé dans ce document, tout le système politique malien est à revoir dans le seul objectif de responsabiliser les politiciens et la société civile. Pour cela, on pourrait imaginer le système suivant basé sur la structure sociale du pays (M'Paly Diaby, 2013).

On place les chefs coutumiers, les chefs de village et de quartier et leurs conseillers, formant la société civile, au cœur des activités socio-économiques et du système politique. Ainsi au moins les conseillers sont élus au suffrage universel. De même, les maires et députés seront élus au suffrage universel mais avec une nuance. Les candidatures de ces derniers seront validées par la société civile suivant le contenu de leur programme et non pas par l'administration comme cela est le cas aujourd'hui. Chaque candidature doit être formulée suivant un document standard unique. Elle doit contenir au moins la justification des compétences du candidat, des moyens, un planning sur toute la durée de son mandat avec des jalons bien précis.

Le mandat de l'élu se fera sous forme d'un contrat entre lui et la société civile sur la base du document standard de candidature. Ce contrat sera validé par les autorités judiciaires. A la date de fin de chaque jalon une assemblée générale est convoquée enfin de valider ou non son acceptation. Chaque jalon pour être accepté doit être approuvé par les trois quarts des membres de l'assemblée constituée exclusivement des conseillers élus par les populations. Le passage au jalon suivant nécessite l'acceptation du jalon précédent. Et les conseillers représentant auront le droit de révoquer un maire ou un député pour non-respect du contrat ou pour insuffisance de résultat.

Pour aller plus loin, on pourrait imaginer élire les gouverneurs de région de la même manière. En effet, ces derniers sont nommés par les pouvoirs politique et administratif donc suivant des critères subjectifs qui sont très loin des besoins réels des populations. En plus, de cette manière, ils représentent un gouffre financier pour l'état parce qu'ils ne produisent rien et n'apportent rien aux populations. S'ils sont élus au suffrage universel, ils seront obligés, d'une part, de participer forcément aux développements local et national, et d'autre part, ils seront moins tentés par la corruption qui gangrène l'administration et la société malienne.